

SEANCE DU 11 Septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze Septembre, le Conseil municipal de la Commune de Bazoges-en-Paillers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François YOU, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice: 15

Date de convocation du Conseil municipal : 6 Septembre 2019

ETAIENT PRESENTS: Jean-François YOU, Muriel CADOR, Adeline GIRARDEAU, Hélène GUERY, Charlène MINCHENEAU, Dominique PEAULT, Guillaume MARTINEAU, Benjamin GAUTRON, Jean-Michel PASQUIET, Dany BAUDON, David BONNEAU, Rachel BOUDAUD, Jackie FRONTEAU.

ABSENTS EXCUSES: Patricka GUILLOTEAU, Blandine GABORIEAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Dany BAUDON.

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 3 Juillet 2019, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 31.

1. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département pour l'opération suivante :

Aménagement sécuritaire du Vieux Bourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

• **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.



2. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ANNEXE LES MOTTAIS 2019

Monsieur le Maire propose qu'une décision modificative soit apportée au budget annexe Les Mottais.

Section Investissement:

OPERATION	D/R	СОМРТЕ	DESIGNATION	AUGMENTATION DE CREDIT
040 – Opération d'ordre de transfert entre sections	D	3555	Terrains aménagés	40 000 €
016 – Emprunts et dettes assimilées	R	1641	Emprunts en euros	40 000 €

Section Fonctionnement:

OPERATION	D/R	СОМРТЕ	DESIGNATION	AUGMENTATION DE CREDIT
011 – Charges à caractère	D	6015	Terrains à	40 000 €
général			aménager	
042 – Opération d'ordre de	R	71355	Variation des stocks	40 000 €
transfert entre sections			de terrains	
			aménagés	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

• **DE VALIDER** la décision modificative n°1 du budget annexe Les Mottais 2019.

3. <u>DEMANDE POUR L'INSTALLATION DE LA TÉLÉALARME</u>

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la suppression du CCAS au 31 Décembre 2016.

Il informe l'Assemblée que Le CCAS remboursait 31 € à l'usager lors de la pose d'une téléalarme. Une demande a été déposée en Mairie. Monsieur le Maire propose de conserver ce remboursement et de procéder au versement de 31 € au demandeur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le versement de la subvention pour un montant de 31 € au demandeur,
- **DE PREVOIR** Les crédits nécessaires au compte 6574 Subventions versées.



4. CONVENTION DE SERVITUDES AVEC LE SYDEV

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un réseau électrique appartenant au SyDEV est présent sur les parcelles n°C360 et C362 (parc de la Mairie).

Afin de permettre l'entretien et les travaux éventuels sur ce réseau, une convention de servitudes doit être passée avec le SyDEV. Monsieur le Maire informe l'assemblée des droits et obligations du SyDEV et de la Mairie concernant ce réseau.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le passage de la convention de servitudes avec le SyDEV,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention.

5. <u>ENQUETE PUBLIQUE: INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</u>

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'EARL du Bocage a demandé l'autorisation auprès de la Préfecture d'exploiter un élevage, en augmentation, de 85680 emplacements volailles répartis sur les sites implantés aux lieux-dits « Le Chêne » et « Le Grand Plessis » sur le territoire de la Commune des Landes-Génusson. Cette procédure nécessite une enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le Conseil Municipal peut également donner son avis.

Ouïe l'exposé de Jean-Michel PASQUIET,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

• **DE DONNER** un avis favorable sans remarques au projet de l'EARL du Bocage.

6. Questions diverses

- Projet de délibération pour la protection sociale,
- Rapport sur le prix et la qualité de l'eau,
- Information rencontre OGEC,
- Information demande de branchement provisoire,
- Point foyer des Jeunes,
- Installation pylône Orange,
- Réfection des trottoirs,
- Projet d'aménagement du cimetière,
- Information signalétique,
- Information restaurant scolaire,
- Information stationnement,
- Sortie du Conseil,



- Vœux 2020,
- Information logo; Prochain conseil le 9 Octobre 2019 à 19 heures 30.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 heures 40.

Jean-François	Jean-Michel	Blandine	David	Adeline
YOU	PASQUIET	GABORIEAU	BONNEAU	GIRARDEAU
Jackie	Dominique	Dany	Muriel	Hélène
FRONTEAU	PEAULT	BAUDON	CADOR	GUERY
Patricka	Guillaume	Charlène	Benjamin	Rachel
GUILLOTEAU	MARTINEAU	MINCHENEAU	GAUTRON	BOUDAUD